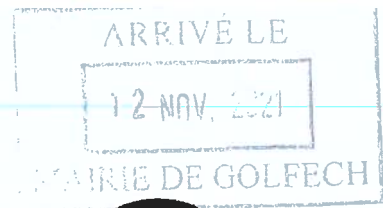




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales et de la santé



CA 1946

N°11542\*05

DECLARATION  D'OUVERTURE  DE MUTATION  DE TRANSLATION (1)

D'un débit de boissons à consommer sur place
D'un restaurant
D'un débit de boissons à emporter
(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

I Catégorie de licence (1)

Débit de boissons à consommer sur place

[X] Licence de 3ème catégorie

[ ] Licence de 4ème catégorie (2)

Restaurant

[ ] Petite licence restaurant

[X] Licence restaurant

Débit de boissons à emporter

[ ] Petite licence à emporter

[X] Licence à emporter

II Le débit de boissons

Enseigne Les Narcya (ex: Goldfish)
Adresse et numéro de téléphone 5 AV d' Aquitaine / 82400 / GOLFECH.
05 63 95 71 72

III Propriétaire(s) du fonds de commerce:

Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance : Nom de naissance : Nom de naissance :
Nom d'usage : Nom d'usage : Nom d'usage : BERTHET
Prénom : Prénom : Prénom : MARYLINE
Profession : Profession : Profession : Chef de cuisine
Adresse du domicile : Adresse du domicile : Adresse du domicile : 14 place de la
Liberté
Numéro de téléphone : Numéro de téléphone : Numéro de téléphone : 06.82.25.19.03
Adresse email : Adresse email : Adresse email : sas.patylina@gmail.com

Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société :
Adresse du siège : sas. PATYLINE
5 Avenue d' Aquitaine
Numéro de téléphone : 05.63.95.71.72



**IV Exploitant (s)**

Je soussigné(e)  Mme  M. (1) Je soussigné(e)  Mme  M. (1)

Nom de naissance (3) : BERTHET Nom de naissance (3) :

Nom d'usage : BERTHET Nom d'usage :

Prénom : Mayline Prénom :

Date de naissance : 06/08/1956 Date de naissance :

Lieu de naissance : LYON 69002 Lieu de naissance :

Nationalité : Française Nationalité :

Numéro de téléphone : 06.82.25.19.03. Numéro de téléphone :

Adresse email : mayline.be@gmail.com Adresse email :

Agissant en qualité de (1):

- Propriétaire exploitant à titre individuel
- Locataire gérant (ou gérant mandataire)
- Représentant légal de la société (4)

(5) Date d'obtention du N°152  
 permis d'exploitation 5 octobre 2016  
 permis de vente de boissons alcooliques la nuit : .....

Agissant en qualité de (1) :

- Propriétaire exploitant à titre individuel
- Locataire gérant (ou gérant mandataire)
- Représentant légal de la société (4)

(5) Date d'obtention du  
 permis d'exploitation : .....  
 permis de vente de boissons alcooliques la nuit : .....

**V Déclaration (1)**

Déclare(nt) vouloir  ouvrir,  exploiter (si mutation),  transférer à partir du 20/11/21 le débit de boissons susvisé, et certifie(nt) :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2 et L. 3336-3 du code de la santé publique ;

2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

Fait à Golfech, le 10 Novembre 2021

Signature du (ou des) déclarant(s) :

(1) Cocher la case utile

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4<sup>e</sup> catégorie.



(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom(s) en capitales

(4) Notamment (non limitatif):

- Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC
- Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS
- Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(5) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés



**RECEPISSE DE DECLARATION**

D'OUVERTURE     DE MUTATION     DE TRANSLATION (1)

Département Tarn et Garonne Arrondissement Castelsarrasin  
Commune Golfech

**D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE  
D'UN RESTAURANT  
D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER**  
(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

*Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant, invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées*

Concernant (1) :

Le débit de boissons à consommer sur place de  3<sup>ème</sup>     4<sup>ème</sup> catégorie (2)

Le restaurant titulaire de la  petite licence restaurant     licence restaurant

Le débit de boissons à emporter titulaire de la  petite licence à emporter     licence à emporter

Sis à : 5 Avenue d'Aquitaine 82400 GOLFECH

Enseigne : Le Marycia

Propriétaire du fonds de commerce : BERTHET Maryline

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage : BERTHET
Prénom :	Prénom :	Prénom : Maryline
Profession :	Profession :	Profession : Cheffe Cuisine
Adresse du domicile :	Adresse du domicile :	Adresse du domicile : 14 place de la Liberté 82400 Golfech
Tél. :	Tél. :	Tél. : 06 82 25 19 03
Email :	Email :	Email : sas.patyline@gmail.com

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société : Le Marycia / sas.patyline

Adresse du siège : 5 avenue d'Aquitaine 82400 Golfech

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : 08/10/2016

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance:	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage : BERTHET	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom : Maryline	Prénom :	Prénom :
Né(e) le : 06/08/1956	Né(e) le :	Né(e) le :
A : Lyon (69)	A :	A :
Département : Rhône	Département :	Département :

Nationalité :	Nationalité :	Nationalité :
Domicile : 14 place d'Aquitaine 82400 Golfech Tél. : 06 82 25 19 03 Email : mayline.be@gmail.com	Domicile :	Domicile :

(1)(4) Date d'obtention du

permis d'exploitation : 05/10/2016

permis de vente de boissons alcooliques la nuit :  
.../.../.....

Agissant en qualité de (1) :

<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel <input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire) <input checked="" type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)	<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel <input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire) <input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)	<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel <input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire) <input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)
---	--	--

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

<input type="checkbox"/> L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du : ...../...../.....
<input checked="" type="checkbox"/> LA MUTATION	Exploiter à partir du (---20---/---11---/---2021---) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) <input type="checkbox"/> Mme <input checked="" type="checkbox"/> M. : Monsieur Praud <hr/> en qualité de : <input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel <input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire) <input checked="" type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5) (6) : Le Goldfish <hr/>
<input type="checkbox"/> LA TRANSLATION	Transférer à partir du (-----/-----/-----) le débit de boissons précédemment installé à : <hr/> <hr/>

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336- 1, L.3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;  
 2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : GOLFECH le 12/11/2021

Timbre de la commune :



(1) cocher la case utile.

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4° catégorie.

(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.

(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

(5) Notamment (non limitatif) : Gérant(s) de la SARL, de l'EUURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.





**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD



NOM / Surname  
**BERTHET**

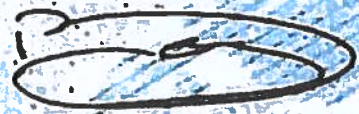
Prénoms / Given names  
**Maryline, Martine**

SEXE / Sex NATIONALITÉ / Nationality DATE DE NAISS. / Date of birth  
**F FRA 06 08 1956**

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth  
**LYON 2<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT**

N° DU DOCUMENT / Document No.  
**V11NJFJ42**

DATE D'EXPIR. / Expiry date  
**14 10 2031**



**902844**



Personnes déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> catégorie ou personnes déclarant un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant » (1) ayant suivi la formation spécifique sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou d'un restaurant

Permis n° : 152 délivré en application de l'article L. 3332-1-1 du code de la santé publique.

Le présent permis d'exploitation est délivré à :

NOM de naissance : BERTHET

NOM d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : Maryline

Né(e) le : 06 | 08 | 1956 à : LYON | 69 | FRANCE  
Jour Mois Année Commune de naissance Département Pays

Adresse : 206 | \_\_\_\_\_ | route | des Marines - Marine de Louran  
Numéro de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

30240 | PORT CAMARGUE  
Code postal Localité / Commune

Adresse professionnelle : 2 | \_\_\_\_\_ | rue | Durand de Montlauzer  
Numéro de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

12200 | Villefranche de Rouergue  
Code postal Localité / Commune

Il est délivré après le suivi de la formation qui s'est déroulée du 03/10/2016 au 05/10/2016 à Villefranche de Rouergue, portant sur la connaissance de la législation et de la réglementation applicables aux débits de boissons à consommer sur place et aux restaurants ainsi que sur les obligations en matière de santé publique et d'ordre public, visée au I de l'article R. 3332-7 du code de la santé publique et organisée par l'organisme de formation ci-dessous, agréé par le ministère de l'intérieur pour dispenser cette formation.

Cocher le cas échéant (2) :

Loueur de chambres d'hôtes.

Le présent permis d'exploitation, délivré à l'issue d'une formation adaptée de 7 heures sur 1 journée (articles R. 3332-4-1 et R. 3332-7 al. 3 du code de la santé publique), ne vaut que pour la délivrance de boissons alcooliques dans le cadre de la location de chambres d'hôtes effectuée à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**Organisme de formation :**

Dénomination sociale : ADAMA

N° SIRET : 75072329800030

Adresse : \_\_\_\_\_ | LE BOURG  
Numéro de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

82500 | LAMOTHE CUMONT  
Code postal Localité / Commune

Agréé le : 18 JANVIER 2016 par arrêté référencé : INTD1601629A

Le présent permis d'exploitation, valable dix ans à compter de sa date d'émission, expire le 05 10 2026

Fait à Lamothe Cumont, le 05 | 10 | 2016  
Jour Mois Année

Signature du représentant légal et cachet de l'organisme de formation :

**ADAMA**  
 SASU au Capital de 1000€  
 Le-Bourg 82500 Lamothe-Cumont  
 RCS Montauban 790 723 298

(1) A compter du 1<sup>er</sup> juin 2011 les restaurants doivent effectuer une déclaration non seulement en cas d'ouverture, mais également en cas de mutation ou de translation (article L. 3332-4-1 du code de la santé publique).  
 (2) Cas des personnes mentionnées à l'article L. 324-4 du code du tourisme, conformément aux dispositions du 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 3332-1-1 du code de la santé publique

